ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Avis de santé publique

Rappel : Gare aux maladies respiratoires

6 décembre 2024
À l'échelle du Nunavut **90 s**

Le ministère de la Santé rappelle à la population nunavoise que le risque de contracter la grippe, la COVID-19 et d'autres maladies respiratoires est accru en hiver, d'où l'importance de recevoir les vaccins saisonniers.

Les vaccins contre la COVID-19 et contre la grippe sont sans danger, et très efficaces pour prévenir des maladies graves et ainsi protéger la santé sur les plans individuel, familial et collectif; nous vous encourageons donc à recevoir ces vaccins.

La vaccination contre la COVID-19 est encore offerte à l'ensemble des Nunavoises et Nunavois de 6 mois et plus. Non seulement on peut le recevoir sans risque au moment de recevoir le vaccin antigrippal, mais il est même recommandé de le faire. Quant aux personnes de 65 ans ou plus, elles peuvent recevoir un vaccin antigrippal distinct conçu pour offrir une protection supplémentaire à leur groupe d'âge.

Enfin, un vaccin contre le virus respiratoire syncytial, maladie respiratoire qui peut être grave chez les bébés et les personnes âgées, est offert aux personnes nunavoises de 75 ans et plus ainsi qu'aux nouveau-nés nunavois, qu'ils aient vu le jour dans le territoire ou ailleurs.

Par ailleurs, on peut freiner la propagation de la tuberculose, de la grippe, de la COVID-19 et d'autres maladies respiratoires en prenant ces quelques précautions :

- Rester chez soi lorsqu'on ne se sent pas bien;
- Tousser et éternuer dans le creux du coude;
- Se laver les mains souvent;
- Éviter de se toucher le visage;
- Jetez immédiatement tout papier-mouchoir usagé.
- Garder ses distances lors de déplacements;
- S'abstenir de fumer à l'intérieur ou près des autres, et surtout près des bébés;

- Se faire vacciner.

Renseignez-vous auprès de votre centre de santé ou de votre service de santé publique pour savoir où vous faire vacciner. Pour d’autres renseignements en matière de vaccination, visitez le site web du gouvernement du Nunavut ou discutez avec votre prestataire de soins de santé.

###

Relations avec les médias :

Pierre Essoh
Spécialiste en communications
Ministère de la Santé
867-975-5712
HEACommunications@gov.nu.ca